

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 24 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le Mardi 24 octobre à 18H30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS)

**Date de la convocation :**

16 octobre 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	10	10

**Présents** : M. COUTEAU, M. BEAUDON, M. BODA, M. BUREAU, M. CHENU, M. ENGRAND, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETE et M. TORDEUX.

**Absents excusés** : Mme CORDEVANT, Mme HUGÉ, M. GAGE et M. RAVERDY

<b>Réalisation d'une étude sur l'irrigation du centre-ville de Soissons par l'ensemble des transports collectifs et plus particulièrement leur accès à la partie la plus urbanisée</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°7</b>

Des réflexions sont actuellement engagées sur des réaménagements de voirie au niveau du centre-ville de Soissons. Celles-ci posent la question de la place du transport collectif et de la localisation des arrêts de centre-ville pour assurer à la fois une bonne desserte des services et équipements, tout en respectant les contraintes d'aménagement et de circulation au niveau de la Ville.

Pour pouvoir prendre les décisions les plus objectives et raisonnées possibles, il convient de disposer d'une vision claire des contraintes liées à cette desserte et à la localisation des arrêts. Pour cette raison, les acteurs publics souhaitent disposer d'une étude permettant d'identifier les différentes problématiques tant au niveau du fonctionnement des réseaux de transport collectif (bus, cars interurbains, scolaires, de tourisme, tad, taxis...) que de l'aménagement des voies de circulation.

Parmi les objectifs de cette mission, le fonctionnement des points d'arrêt et la circulation des transports collectifs de toute sorte dans la ville doivent être analysés. Différents

types de scénarii d'organisation des transports collectifs notamment en les regroupant lorsque cela est pertinent, garantissant les meilleures conditions d'exploitation sur le volet de la sécurité en priorité, mais également dans une optique de développement des pratiques intermodales, tout en préservant une qualité de Service aux Usagers, doivent être envisagés.

**Un regard particulier devra être porté sur la Place de l'Hôtel de Ville, la Grand Place, la Place Saint Christophe, la Place Fernand Marquigny et la gare SNCF.** L'étude devra permettre de savoir si le déplacement de certains arrêts est envisageable et pourrait répondre à la fois à une bonne desserte de la ville et des commerces ainsi qu'à l'attente de tous les genres d'usagers actuels ou à venir, tout en respectant les contraintes d'aménagement.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical du SITUS de donner leur accord au lancement d'une consultation pour le recrutement d'un Cabinet d'études indépendant spécialisé.

Le coût de cette étude devrait avoisiner les 30 000 € H.T et sera inscrit au budget 2018.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

Les membres du Comité syndical, après délibération autorisent le Président à :

- Lancer un marché dans le cadre d'une procédure adaptée pour la réalisation d'une étude sur « l'irrigation du centre-ville de Soissons par l'ensemble des transports collectifs et plus particulièrement leur accès à la partie la plus urbanisée »,
- A inscrire au budget 2018 les crédits nécessaires et d'effectuer les formalités subséquentes.

**Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 26 Octobre 2017  
Pour extrait conforme,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
26 OCT. 2017

